Gens d'affaires en visite ayant demandé l'admission temporaire en vertu de l'ALE

	1989	1990	1991
Canadiens	2 750	4 950	5 558
Américains	3 782	12 353	15 858
	So	urce : Groupe des services interna	ationaux de la CEIC

es

e ses

utres

sont

diens

te de

acun

faires

mun

ger la

dmis

ciales outés

et les

ays et

ise en ances

es ou

nexes

• Les professionnels qui sont énumérés dans la liste 2 et qui demandent à être admis temporairement dans un autre pays de l'ALENA pour y exercer des activités commerciales à un niveau professionnel. Un certain nombre de nouvelles catégories ont été ajoutées, par exemple les statisticiens, les océanographes, les géographes et les animateurs de séminaires de formation. Le champ d'application a été clarifié pour les notaires du Québec. Le Mexique et les États-Unis ont convenu de contingenter le nombre de professionnels mexicains autorisés à entrer aux États-Unis chaque année. Comme le Canada a choisi de ne pas fixer de contingent, ses professionnels ne seront pas assujettis à des contingents ni aux États-Unis ni au Mexique.

Un groupe de travail qui comprendra des fonctionnaires de l'immigration a été constitué pour discuter de questions comme la possibilité de dispenser de l'exigence de la validation de l'offre d'emploi les conjoints des hommes et des femmes d'affaires, ou les obligations en matière de transparence et de règlement des différends. Les États-Unis ont convenu de publier, dans un délai d'un an, un document complet sur les possibilités qu'offre ce chapitre et de veiller à ce que les Canadiens qui voyagent par affaires y aient facilement accès.

La raison pour laquelle le Canada doit adhérer à l'ALENA est fort simple : il s'agit de maintenir et d'améliorer le niveau de vie des Canadiens. Le Canada est aujourd'hui le deuxième pays au monde, parmi les grandes nations industrialisées, sur le plan de la richesse et, d'après l'Indice de développement humain publié récemment par les Nations Unies, c'est au Canada qu'on trouve présentement la meilleure qualité de vie. Le but visé, cependant, est d'assurer et d'améliorer le niveau et la qualité de vie au Canada pour les décennies à venir.

Ministère des Finances, L'ALENA, Évaluation économique selon une perspective canadienne